

PROCÈS-VERBAL DU 28 AVRIL 2005

1^{ère} séance de l'Institut Romand de Systématique et d'Éthique (IRSE)

Présents: Mesdames, S. Chong, N. Maillard, Messieurs, P.-P. Blaser, A. Bondolfi, G. Bourquin, F. Dermange, P. Gisel, T. Laus, D. Müller, C. Pisteur, T. Walter.

Excusés: C. Indermuehle, B. Rordorf

Procès-Verbal: T. Walter

1. Constitution du Conseil de l'IRSE

- Présentation des membres de l'Institut Romand de Systématique et d'Éthique (ci-après IRSE).
 - Explication du principe provisoire (en vigueur uniquement lors de cette première séance) de votation (voire P.V. du 28 avril 2005 du Collège de discipline).
 - A la demande de François Dermange, les membres de l'IRSE décident unanimement qu'un membre (P.O., M.E.R. ou représentant des étudiants postgrades) est en droit de demander la convocation d'une séance sans les assistants ou de demander qu'une partie de la séance se déroule sans eux. De manière générale pourtant, la logique de convocation aux séances intègre tous les membres, assistants y compris, sauf exception.
 - Représentants des étudiants postgrades : Gilles Bourquin et Suzanna Chong ont été élus par les étudiants immatriculés dans les facultés de théologie romandes en vue d'un titre postgrade en éthique ou systématique. La procédure d'élection des deux représentants étudiants postgrades s'étant déroulée de manière correcte, ils obtiennent le droit de vote au sein de l'IRSE.
 - Représentant de la faculté catholique de Fribourg : Gilles Emery est élu.
 - François Dermange souligne le problème de l'imprécision du règlement de l'IRSE concernant la durée des mandats de chaque poste : les membres de l'IRSE décident unanimement que la durée des mandats de chaque poste est de deux ans et que ce mandat est renouvelable. Cette précision devra dorénavant figurer dans les statuts de l'IRSE (à suivre avec l'IRSB et la Direction de la Fédération).
-

2. Désignation du directeur

- le directeur est nommé pour quatre années.
 - Pierre Gisel « accepte » la candidature mais en précisant qu'elle est « sous réserve » de moyens minimum de la faculté de Genève afin d'assurer le bon fonctionnement de l'IRSE. Les moyens minimums sont, pour le Collège, le financement d'un poste d'assistant à temps plein, un poste de secrétariat à temps partiel, et un budget minimal de frais de fonctionnement.
 - Pierre Gisel, à la demande de François Dermange, s'engage à représenter équitablement les deux disciplines de l'éthique théologique et de la théologie systématique à l'interne de l'IRSE.
 - Élection : lors de la première votation, sept voix sont en faveur de Pierre Gisel sur sept ayant droit de vote. Lors du second vote, onze voix sont en faveur de Pierre Gisel sur onze ayant droit de vote.
 - Pierre Gisel est donc élu directeur de l'IRSE pour quatre ans.
-

3. Désignation du président

- François Dermange se porte candidat.

- Élection : lors de la première votation, cinq voix sont en faveur de François Dermange sur sept ayant droit de vote ; deux personnes s'abstiennent. Lors de second vote, huit personnes sont en faveur de François Dermange sur onze ayant droit de vote ; trois personnes s'abstiennent.

- François Dermange est donc élu président de l'IRSE jusqu'à ce qu'il devienne doyen de la faculté de théologie de Genève.

4. Présidence du Collège de discipline

- Suite à sa nomination comme Directeur de l'IRSE. Pierre Gisel démissionne de la présidence du Collège de discipline.

- Cette présidence ayant notamment pour objectif la défense des deux disciplines au sein du Conseil de la Fédération, ni François Dermange ni Denis Müller ne peuvent exercer ce rôle : ils seront Doyens en 2005-2006 et siègeront à ce titre au Conseil de la Fédération.

- Thierry Laus se portant candidat, il est élu au poste de président du Collège de discipline avec toutes les voix lors des deux votes effectués.

5. Composition du bureau de l'IRSE

- Cinq membres composent le bureau de l'IRSE : A. Bondolfi, D. Müller, le successeur de B. Rordorf, ainsi que F. Dermange et P. Gisel en tant que membres *ex officio*.

4. Divers.

- François Dermange propose que l'IRSE prenne contact avec des réseaux de recherche autour de la politique, du religieux, de la spiritualité, comme le réseau *Interface*, ou avec Jean-François Moreau de Ecole Normale de Lyon, ou encore avec les organisateurs du prochain colloque intitulé Religion et Politique qui tournera particulièrement sur la question de la constitution européenne (François Dermange donnera à Pierre Gisel diverses instructions techniques à ce sujet : noms, adresses, etc.).

- séance levée à 16h12.

Thibault Walter, le 2 mai 2005.